

National Report on the implementation of the Programme of Action on small arms and light weapons (PoA) and the International Tracing Instrument (ITI)

Sénégal
French
SUBMITTED

Chapitre 1 : Points de contact

Sources	Question	Oui	Non	En cours de réalisation
Mécanisme national de coordination				
Programme d'action II.4	<p>1. Votre pays a-t-il créé un mécanisme national de coordination ou autre organe chargé d'élaborer des directives, d'effectuer des travaux de recherche et de suivre les efforts visant à prévenir, maîtriser et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) sous tous ses aspects ?</p> <p>a) Nom du mécanisme :</p> <p>Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes legeres et de petit calibre.</p> <p>b) Adresse :</p> <p>Complexe Sicap point E, Dakar, Senegal</p> <p>c) Coordonnées :</p> <p>i) Point de contact :</p> <p>Colonel Wagané Faye</p> <p>ii) Numéro(s) de téléphone :</p> <p>+221 77 639 28 41</p> <p>ii) Adresse électronique :</p> <p>dircelmfa@yahoo/waganefaye2012@gmail.com</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de contact au niveau national				
Programme d'action II.5, 24	<p>2. Votre pays a-t-il désigné un point de contact au niveau national chargé de la liaison avec les autres États pour les questions liées à la mise en œuvre du Programme d'Action ?</p> <p>2.1 Coordonnées :</p> <p>a) Nom :</p> <p>Colonel Wagané Faye</p> <p>b) Institution ou organisme :</p> <p>Ministere des Forces armees/secretaire permanent COMNAT/ALPC Senegal</p> <p>c) Adresse :</p> <p>s/c Ministère des Forces Armees</p> <p>d) Numéro(s) de téléphone :</p> <p>+221 77 639 28 41</p> <p>e) Adresse électronique :</p> <p>waganefaye2012@gmail.com/dircelmfa@yahoo.fr</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Instrument de traçage 25 2.2 Le point de contact au niveau national désigné ci-dessus est-il aussi chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne les questions relatives à l'application de l'Instrument International de Traçage ?

Instrument de traçage 25 2.3 Si la réponse à la question 2.2 est « non », votre pays s'est-il doté d'un point de contact chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne toutes les questions relatives à l'application de l'Instrument International de Traçage ?

2.3.1 Coordonnées :

a) Nom :

b) Institution ou organisme :

c) Adresse :

d) Numéro(s) de téléphone :

e) Adresse électronique :

Chapitre 2 : Fabrication

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
	3. Des ALPC sont-elles fabriquées dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.2	3.1 Votre pays s'est-il doté de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur la fabrication d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent la fabrication d'ALPC dans votre pays.		
	Même si l'Etat du Sénégal ne fabrique pas d'ALPC, sa législation prend en compte cette activité (fabrication) Il s'agit de: -la loi numero 66-03 du 18 janvier 1966 relative au régime général des armes et munitions -le décret numero 66-889 du 17 novembre 1966 fixant les modalités d'application de la loi numero 66-03 du 18 janvier 1966, relative au régime général des armes et munitions. -Des projets de loi et de décret sont en cours au Sénégal pour modifier ces textes et les rendre plus conformes aux engagements internationaux du pays.		
	3.1.2 Votre pays autorise-t-il la fabrication d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.3	3.1.3 La fabrication illégale d'ALPC est-elle érigée en infraction pénale dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lors de la fabrication			
Programme d'action II.7:			
Instrument de traçage 8a	3.2 Votre pays exige-t-il qu'un marquage soit appliqué sur les ALPC au moment de leur fabrication ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Instrument de traçage 8a	3.2.1 Quels sont les renseignements qui figurent sur le marquage ? (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Nom du fabricant	<input type="checkbox"/>	
	b) Pays de fabrication	<input type="checkbox"/>	
	c) Numéro de série	<input type="checkbox"/>	
	d) Année de fabrication	<input type="checkbox"/>	
	e) Type/modèle d'arme	<input type="checkbox"/>	
	f) Calibre	<input type="checkbox"/>	
	g) Autres renseignements :	<input type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
Instrument de traçage 10a	3.2.2 Sur quelle partie de l'arme le marquage est-il appliqué ?		

3.2.3 Y a-t-il des dérogations à l'obligation de marquage des ALPC au moment de leur fabrication ?

3.2.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Tenue des registres par les fabricants

Programme d'action II.9:
Instrument de traçage 11 3.3 Votre pays exige-t-il des fabricants qu'ils tiennent des registres de leurs activités ?

Instrument de traçage 12a 3.3.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cocher les cases correspondantes)

a) Quantité d'ALPC fabriquées

b) Type ou modèle d'ALPC fabriqué

c) Marquage appliqué aux ALPC fabriquées

d) Opérations (par exemple : vente d'ALPC fabriquées et marquées)

e) Autres renseignements :

[Si autre, précisez svp]

Instrument de traçage 12a 3.3.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de fabrication ?

[Si autre, précisez svp]

Mesures prises pendant la période considérée

Programme d'action II.6 3.4 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou individus qui fabriquent illégalement des ALPC (par exemple : des poursuites) ?

3.4.1 Veuillez préciser :

[il s'agit de petites quantités d'armes artisanales fabriquées par des artisans locaux.](#)

Assistance internationale

Programme d'action III.6 4. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives relatif à la fabrication d'ALPC ?

4.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

4.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?

Chapitre 3 : Transferts internationaux

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.2, 12	5. Votre pays s'est-il doté de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.11	<p>5.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ?</p> <p>L'importation, l'exportation, le transport, le transit ou la réexpédition d'ALPCs sont soumis, sur toute l'étendue de la République, à autorisation préalable, délivrée, à titre individuel, par l'autorité nationale compétente par les textes suivants: -la loi numéro 66-03 du 18 janvier 1966 relative au régime général des armes à feu et munitions -le décret numéro 66-889 du 17 novembre 1966 fixant les modalités d'application de la loi numéro 66-03 du 18 janvier 1966.</p> <p>-Des projet de lois et de décrets sont en cours d'élaboration pour modifier ces textes et les rendre plus conformes aux engagements internationaux du pays, notamment, La Convention internationale des Nations Unies contre la Criminalité transnationale organisée (UNTOC), Le Protocole sur les Armes à Feu (PAF), le Traité sur le Commerce des armes, La Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et matériels connexes et le Programme d'Action des Nations Unies pour combattre et éradiquer le commerce illicite des ALPCs sous tous ses aspects et l'Instrument International de Traçage des ALPCs.</p>		
Programme d'action II.11	5.2 Une personne ou une entité qui transfère des ALPC doit-elle être munie d'une licence ou autorisation pour les importer ou les exporter ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.3	5.3 Le commerce d'ALPC sans licence ou sans autorisation ou encore d'une manière qui contrevienne aux termes d'une licence ou d'une autorisation constitue-t-il une infraction pénale dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.11	5.4 Quels documents votre pays exige-t-il avant d'autoriser une exportation d'ALPC dans un autre pays ?		
Programme d'action II.12	<p>a) Un certificat d'utilisation finale du pays importateur</p> <p>i) Quels éléments figurent sur le certificat d'utilisation finale de votre pays ? (Cocher les cases correspondantes)</p> <p>1) Description détaillée (type, quantité, caractéristiques) des ALPC ou de la technologie</p> <p>2) Numéro de contrat ou référence et date de la commande</p> <p>3) Pays de destination finale</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	

- 4) Description de l'utilisation finale des ALPC
- 5) Renseignements sur l'exportateur (nom, adresse et nom de l'entreprise)
- 6) Renseignements sur l'utilisateur final (nom, titre, adresse et signature originale)
- 7) Renseignements sur d'autres parties participant à l'opération
- 8) Authentification de l'utilisateur final par les autorités publiques compétentes
- 9) Date d'émission
- 10) Autres renseignements :
- [Si autre, précisez svp]

Référence de l'autorisation (autorisation préalable ou licence)

b) Autres types de documents concernant l'utilisateur final :

confirmation que l'utilisateur final est autorisé

Programme d'action II.12	5.5 Votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats d'utilisation finale ou autres documents concernant l'utilisateur final qui lui sont fournis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.5.1 Veuillez préciser :		
	système d'authentification des CUF (signature, scellés, tampon de l'autorité compétente, entête officiel de l'Etat importateur sécurisé, difficile à falsifier)		
	5.6. Votre pays s'est-il doté de mesures visant à empêcher la falsification et l'utilisation abusive de certificats d'utilisation finale ou d'autres types de document concernant l'utilisateur final ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.6.1 Veuillez préciser :		
	système d'authentification des CUF (signature, scellés, tampon de l'autorité compétente, entête officiel de l'Etat importateur sécurisé, difficile à falsifier)		
	5.7 Lorsqu'il exporte des ALPC, votre pays exige-t-il un certificat de vérification de livraison attestant que les ALPC ont été livrées à l'utilisateur final voulu ou à l'importateur voulu dans l'État importateur ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.8 Après l'exportation, votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats de vérification de livraison qui lui sont fournis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.8.1 Veuillez préciser :		
contrôles à posteriori sur le terrain ou sur pièces			
5.9. Lorsqu'il importe des armes, votre pays accorde-t-il au pays exportateur le droit d'effectuer un contrôle physique au point de livraison ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Instrument de traçage 8b	5.10 Votre pays exige-t-il que les ALPC importées dans le pays soient marquées au moment de l'importation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.10.1 Qui est tenu de marquer les ALPC ? marquage par le fabricant d'abord marquage par l'important ensuite en suivant le modèle mis en place par la CEDEAO		
	5.10.2 Quels sont les renseignements qui figurent sur le marquage à l'importation ? (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Pays importateur	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Année de l'importation	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Autres renseignements :	<input type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
	5.10.3 Y-a-t-il des dérogations à l'obligation de marquage des ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.10.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser : les importations temporaires d'armes à feu à des fins licites vérifiables		
	5.10.4 Si les ALPC importées ne portent pas de marquage distinctif à leur arrivée, votre pays exige-t-il que le marquage soit apposé à ce moment-là ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.10.4.1 Veuillez préciser : une marque unique à apposer		
Programme d'action II.9: Instrument de traçage 12	5.11 Votre pays exige-t-il des exportateurs et importateurs d'ALPC qu'ils tiennent des registres de leurs activités ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.11.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Quantité d'ALPC vendues	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Type ou modèle d'ALPC vendu	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Marquage figurant sur les ALPC transférées	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Opérations	<input checked="" type="checkbox"/>	
	i) Identité du vendeur/de l'acheteur	<input checked="" type="checkbox"/>	
	ii) Pays où les ALPC doivent être livrées ou achetées	<input checked="" type="checkbox"/>	
	iii) Date de livraison	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Autres renseignements :	<input checked="" type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
	Dans le registre d'entrée figurent en outre les référence de l'arrêté ministériel et du permis autorisant l'importation; Dans le registre de sortie figurent également les références des permis de détention ou de port d'armes et les permis d'achat de munitions		

5.11.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de transfert ?

Autre durée

[Si autre, précisez svp]

La législation sénégalaise est muette sur cette question. Cependant la révision en cours de cette législation prévoit une durée indéterminée.

Programme d'action II.6	5.12 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou individus qui transfèrent illégalement des ALPC (par exemple : des poursuites) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
----------------------------	---	--------------------------	-------------------------------------

5.12.1 Veuillez préciser :

Assistance internationale

Programme d'action III.6	6. Votre pays souhaite-t-il demander de l'aide pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----------------------------	--	-------------------------------------	--------------------------

6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

Assistance technique et financière pour -la formation des agents impliqués
-informatisation du système de gestion des stocks d'armes -acquisition de logiciel,
pour la conservation des données -informatisation de la banque de données et du
registre national des ALPCs.

6.2	Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--	--------------------------	-------------------------------------

Chapitre 4 : Courtage

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.14	7. Votre pays s'est-il doté de lois, règlements ou procédures administratives qui régissent le courtage d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent le courtage d'ALPC dans votre pays.		
	<i>La législation nationale en vigueur ne régleme pas clairement le courtage; mais l'article 6 de la loi de 1966 précitée évoque les activités dites intermédiaires en disposant que 'tout individu, toute entreprise qui désire se livrer à la fabrication, à l'importation, à l'exportation, à la cession, au commerce et à l'entreposage des armes et munitions des cinq premières catégories ne peut le faire, et l'activité de ses intermédiaires ou agents de publicités ne peut s'exercer, qu'après autorisation de l'administration et sous son contrôle'</i>		
	7.2 Votre pays exige-t-il l'immatriculation des courtiers ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7.3 Votre pays exige-t-il la délivrance d'une licence, d'un permis ou d'une autorisation pour toute opération de courtage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GGE Report para 44	7.4 Votre pays régleme t-il les activités qui sont étroitement liées au courtage d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7.4.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les activités suivantes celles qui sont réglementées quand ils sont entreprises avec d'activités liées au courtage. (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Servir d'intermédiaire ou d'agent pour le courtage d'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Fournir une assistance technique	<input type="checkbox"/>	
	c) Fournir des services de formation	<input type="checkbox"/>	
	d) Fournir des services de transport	<input type="checkbox"/>	
	e) Fournir des services de fret	<input type="checkbox"/>	
	f) Fournir des services de stockage	<input type="checkbox"/>	
	g) Fournir des services de financement	<input type="checkbox"/>	
	h) Fournir des services d'assurance	<input type="checkbox"/>	
	i) Fournir des services d'entretien	<input type="checkbox"/>	
	j) Fournir des services de sécurité	<input type="checkbox"/>	
	k) Fournir d'autres services :	<input checked="" type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
	<i>agents de publicité</i>		
	7.5 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou individus qui se livrent au courtage illicite d'ALPC (par exemple : des poursuites) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

7.5.1 Veuillez préciser :

Assistance internationale

- | | | | |
|-----------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|
| Programme
d'action III.6 | 8. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives permettant de réglementer le courtage d'ALPC ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 8.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ? | | |
| | 8.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Chapitre 5 : Gestion des stocks

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.17	9. Votre pays s'est-il doté de normes et procédures de gestion et de sécurisation des stocks d'ALPC détenus par l'armée, la police ou tout autre organe autorisé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.17	9.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les points suivants ceux qui figurent dans ces normes et procédures. (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Choix des sites	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Mesures physiques de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Contrôle de l'accès aux stocks	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Inventaire et tenue des registres	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Formation du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Sécurité, comptage et contrôle des ALPC détenues ou transportées par des unités opérationnelles ou du personnel autorisé	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Procédures et sanctions en cas de perte ou de vol	<input checked="" type="checkbox"/>	
	h) Autres éléments :	<input type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
Programme d'action, II.18	9.2 Lorsque des armes en excédent sont détectées, quelles sont les mesures que votre pays prend? (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Déclarer officiellement l'excédent	<input type="checkbox"/>	
	b) Mettre les armes hors service	<input type="checkbox"/>	
	c) Enregistrer les type, lot et numéro de série	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Stocker les armes séparément	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Autres mesures :	<input type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
Programme d'action, II.18	9.3 Pour l'élimination des stocks en excédent, lesquelles des méthodes ci-après peuvent être utilisées ? (Cocher les cases correspondantes)		
	a) Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Vente à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	c) Donation à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	d) Transfert à un autre organisme d'État	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Vente à des civils	<input type="checkbox"/>	

	f) Vente ou transfert à des entités autorisées à détenir des armes (par exemple : musée, société privée de sécurité, etc.)	<input type="checkbox"/>	
	g) Autres :	<input type="checkbox"/>	
	[Si autre, précisez svp]		
Programme d'action II.19	9.4 Pendant la période considérée, votre pays a-t-il détruit des stocks d'armes en excédent ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	9.4.1 Combien d'ALPC ont été détruites ?		
	i) Première année de la période considérée (2016)		
	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)		
	9.4.2 Observations concernant la destruction :		
	Assistance internationale		
Programme d'action II.29: III.6	10. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour élaborer des normes et des procédures concernant la gestion des stocks ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	10.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Assistance technique et financière pour permettre au Sénégal de prendre des mesures nécessaires pour assurer la gestion et l'entreposage sûrs et efficaces, et la sécurisation des stocks nationaux d'ALPCs.		
	10.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Assistance internationale		
Programme d'action III.6: 14	11. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour renforcer sa capacité de destruction d'armes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	11.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Assistance technique et financière pour - L'achat de machines de découpe et de destruction des armes - Formation du personnel pour utiliser ces machines.		
	11.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Chapitre 6 : Collecte

Sources	Question	Oui	Non
---------	----------	-----	-----

Collecte

12. Pendant la période considérée, votre pays a-t-il procédé à la collecte d'ALPC ? (La période considérée couvre les deux années civiles précédant l'année de soumission.)
[Dans la négative, veuillez répondre à la question 13.]

12.1. Combien d'ALPC ont été rassemblées ? [Si des données ne sont pas disponibles, veuillez répondre à la question 13]

i) Première année de la période considérée (2016)

ii) Deuxième année de la période considérée (2017)

12.1.1 Quelles mesures ont été prises concernant les ALPC rassemblées ?
Indiquez le nombre d'armes rassemblées. [Si des données ne sont pas disponibles, veuillez répondre à la question 28]

Année	ALPC collectées	
	i) Première année de la période considérée (2016)	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)
12.1 ALPC collectées		
12.1.1 Mesures prises		
a) Les armes ont été marquées		
b) Les armes ont été inscrites au registre		
c) Les armes ont été détruites		
d) Une demande de traçage a été émise		
e) Autres mesures : (veuillez préciser)		
f) Aucune mesure n'a été prise (les armes ont seulement été stockées)		

12.1.2 Si une autre ventilation des ALPC collectées est disponible, veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si des données ne sont pas disponibles, veuillez répondre à la question 13]

Année	i) Première année de la période considérée (2016)	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)
a) Combien d'ALPC ont été saisies ?		
b) Combien d'ALPC ont été remises ?		
c) Combien d'ALPC ont été trouvées ?		

12.1.3 Quelles mesures ont été prises concernant les ALPC saisies, remises ou trouvées ? Veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si des données ne sont pas disponibles, veuillez répondre à la question 13]

Année	ALPC saisies		ALPC remises		ALPC trouvées	
	i) Première année de la période considérée (2016)	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)	i) Première année de la période considérée (2016)	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)	i) Première année de la période considérée (2016)	ii) Deuxième année de la période considérée (2017)
12.1.2 ALPC saisies / remises / trouvées						
12.1.3 Mesures prises						
a) Les armes ont été marquées						
b) Les armes ont été inscrites au registre						
c) Les armes ont été détruites						
d) Une demande de traçage a été émise						
e) Autres mesures : (veuillez préciser)						
f) Aucune mesure n'a été prise (les armes ont seulement été stockées)						

Assistance internationale

Programme d'action III.6

13. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour renforcer sa capacité de confiscation et de saisie d'ALPC illicites ? [Dans la négative, veuillez répondre à la question 14.]



13.1. De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

Assistance technique et financiere pour: -la construction ou refection des sites de stockage; -la protection et la securite physique des sites de stockage; -la formation des agents charges de l'application de la loi dans la gestion et le stockage des ALPC saisies ou confisquees

13.2. Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?

Chapitre 7 : Marquage et conservation des informations

Sources	Question	Oui	Non
Marquage			
Instrument de traçage 8d	14. Votre pays prend-il des mesures pour s'assurer que toutes les ALPC en possession des forces armées et des forces de sécurité gouvernementales pour leur propre usage sont dûment marquées ? [Dans la négative, veuillez répondre à la question 15] 14.1. Veuillez décrire les marquages appliqués aux stocks détenus par l'État. Presentement c'est le marquage classique qui s'applique. Il comprend : un numero de serie unique, l'identification du fabricant et celle du pays et de l'annee de fabrication.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 8c	14.2. Au moment de leur transfert en vue d'un usage civil ou de leur utilisation par des sociétés privées sur votre territoire, les stocks de l'État sont-ils marqués pour indiquer que c'est votre pays qui les a transférés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marquage			
Instrument de traçage 8e	15. Votre pays encourage-t-il les fabricants d'ALPC à concevoir des mesures qui empêchent d'enlever ou d'altérer les marquages ? 15.1. Veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des informations			
Programme d'action II.9	16. Votre pays s'est-il doté de normes et procédures concernant la tenue de registres pour toutes les ALPC marquées se trouvant sur son territoire ? [Dans la négative, veuillez répondre à la question 17] 16.1. Quelles informations concernant les ALPC sont conservées par l'État (par exemple : fabrication, courtage, licences d'importation ou d'exportation octroyées, ventes à d'autres États, armes détenues par des organismes d'État comme les forces armées, etc.) ? - Les armes détenues par des organismes d'Etat comme les Forces de Défense et de Sécurité. - Les licences d'importation et d'exportation octroyées, - Le courtage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 12 a,b	16.2. Combien de temps le gouvernement conserve-t-il ces informations ? [Veuillez préciser] La législation nationale actuelle est muette sur cette question. Mais le projet de révision de la législation nationale prévoit une durée indéterminée		
Instrument de traçage 13	16.3. Les sociétés qui cessent leurs activités (par exemple : fabrication, importation ou exportation d'ALPC) sont-elles tenues de transférer au gouvernement tous les registres qu'elles tiennent ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance internationale			
Programme d'action III.6, Instrument de traçage 27	17. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour renforcer ses capacités dans le domaine du marquage et/ou de la tenue de registres ? [Dans la négative, veuillez répondre à la question 18] 17.1. De quel type d'assistance avez-vous besoin ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

-la formation des agents concernés -informatisation du système de gestion des stocks
d'armes -acquisition de logiciel, pour la conservation des informations
-informatisation de la banque de données et du registre national des ALPC

17.2. Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?

Chapitre 8 : Traçage international

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.10:	18. Votre pays s'est-il doté de procédures permettant de procéder au traçage des ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 14, 24			
Instrument de traçage 25: 31a	18.1. Quel est l'organisme d'État chargé de présenter une demande de traçage à un autre pays ? Le Ministère des Forces armées (COMNAT/ALPC) par le biais du Ministère des Affaires étrangères.		
Instrument de traçage 17	18.2. Quels renseignements l'organisme désigné fait-il figurer dans une demande de traçage ? (Cocher les cases correspondantes.)		
	a) Les circonstances dans lesquelles l'ALPC a été trouvée	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Les motifs pour lesquels l'ALPC est considérée comme illégale ou illicite	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) L'usage des informations demandées	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Tout marquage sur l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Le type et le calibre de l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Autres	<input type="checkbox"/>	
	[Si autres, veuillez préciser.]		
Coopération avec INTERPOL			
Programme d'action II.37:	19. Pendant la période considérée, votre pays a-t-il coopéré avec l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) ? (La période considérée couvre les deux années civiles précédant l'année de soumission.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 33			
Assistance internationale			
Programme d'action III.9	20. Votre pays souhaite-t-il demander de l'assistance pour élaborer des procédures de traçage des ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.36: III.6:Instrument de traçage 27	20.1. De quel type d'assistance avez-vous besoin ? Formation sur les méthodes de traçage (établies par Interpol par exemple)		

20.2. Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance ?

Assistance internationale

21. Votre pays a-t-il envisagé de fournir une assistance en vue d'examiner les technologies de nature à améliorer le traçage et la détection des ALPC illicites ainsi que des mesures propres à faciliter le transfert de ces technologies ?

Programme
d'action
III.10:
Instrument de
traçage 28

21.1. Veuillez préciser

Chapitre 9 : Coopération et assistance internationales

Sources	Question	Oui	Non
	Assistance demandée, reçue ou fournie		
Programme d'action III.3, 6	<p>22. Pendant la période considérée, outre l'assistance demandée ou reçue évoquée aux chapitres 1 à 7, votre pays a-t-il demandé, reçu ou fourni une assistance aux fins de la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage ? (La période considérée couvre les deux années civiles précédant l'année de soumission.)</p> <p>22.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser dans quels domaines ? (Cocher les cases correspondantes.)</p> <p>a. Création/désignation d'un mécanisme national de coordination ou d'un point de contact au niveau national</p> <p>a) Nature de l'assistance :</p> <p>i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)</p> <p>ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)</p> <p>b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :</p> <p>c) Description de l'activité liée à l'assistance :</p> <p>d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :</p> <p>e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :</p> <p>b. Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)</p> <p>a) Nature de l'assistance :</p> <p>i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)</p> <p>ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)</p> <p>b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :</p> <p>c) Description de l'activité liée à l'assistance :</p> <p>d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :</p> <p>e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :</p> <p>c. Renforcement des capacités et formation relatives aux ALPC</p> <p>a) Nature de l'assistance :</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

d. Application des lois

- a) Nature de l'assistance :
 - i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
 - ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

e. Douanes et frontières

- a) Nature de l'assistance :
 - i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
 - ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

f. Recherche orientée vers l'action

- a) Nature de l'assistance :
 - i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
 - ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

g. Enfants/jeunes

- a) Nature de l'assistance :
 - i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
 - ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

h. Sensibilisation

- a) Nature de l'assistance :
 - i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
 - ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

- c) Description de l'activité liée à l'assistance :

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

i. Criminalité organisée, trafic de drogues et terrorisme

a) Nature de l'assistance :

i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)

ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

j. Autre

Veillez préciser :

a) Nature de l'assistance :

i) financière : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)

ii) technique : demandée/reçue/fournie (sélectionner le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

Chapitre 10 : Informations à présenter

Sources	Question	Oui	Non
Informations sur les pratiques nationales de traçage			
Instrument de traçage 31	23. En application du paragraphe 31 de l'Instrument international de traçage, les États devront fournir au Secrétaire général les informations ci-après et les mettre à jour en cas de besoin :		
Instrument de traçage 31	a) Pratiques nationales de marquage utilisées pour indiquer le pays de fabrication et le pays d'importation, s'il y a lieu.		
	b) Veuillez télécharger ou joindre des informations telles qu'images et illustrations : Les informations téléchargées seront partagées avec INTERPOL, plaque tournante mondiale pour les bases de données sur les armes à feu et les munitions (www.interpol.int/INTERPOL-expertise/Databases).		
Considérations de genre			
6ème RBE Doc. final résultat 59	24. Votre pays prend-il en compte les considérations liées au genre, y compris la promotion d'une participation et d'une représentation significatives des femmes, dans les processus d'élaboration des politiques, de planification et de mise en œuvre liés au Programme d'action? 24.1. Précisez : [si oui] (par exemple, le pourcentage de membres de la Commission nationale sur les ALPC qui sont des femmes, la participation à la prise de décisions au niveau national en matière de contrôle des ALPC par le Ministère responsable des affaires féminines, la participation des organisations de femmes à des programmes de sensibilisation, de sécurité communautaire et de réduction de la violence armée). Les femmes constituent le quart des membres de la Commission	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Considérations de genre			
6ème RBE Doc. final résultat 60	25. Votre pays collecte-t-il des données ventilées par sexe sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre? 25.1. Précisez : [si oui] (par exemple, le pourcentage et le nombre de femmes qui participent aux programmes de collecte/destruction d'armes ; les impacts sexospécifiques des armes légères et de petit calibre ; la possession d'armes légères ; les homicides ; la violence domestique).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Complément d'information			
Instrument de traçage 31	26. Autres observations concernant : Veuillez télécharger ou joindre des fichiers supplémentaires (par exemple, les vues sur l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, un plan d'action national, des propositions de projets, une liste des projets exécutés et des contributions financières fournies) :		